

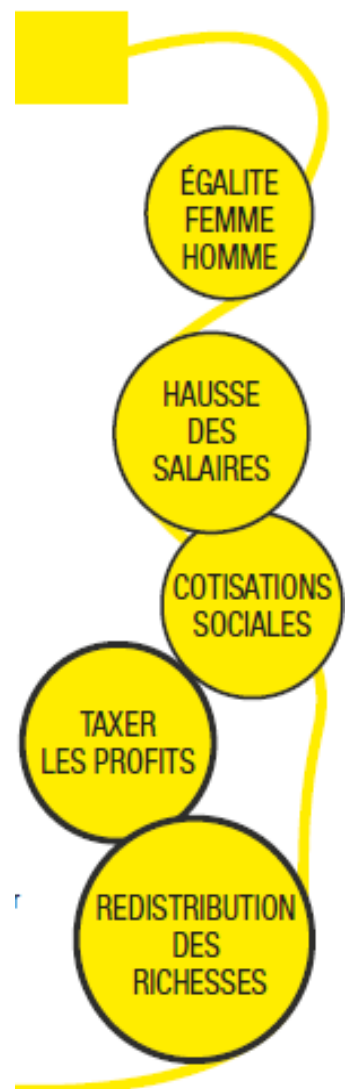


LA RETRAITE PAR RÉPARTITION QUE NOUS VOULONS

Nous disons non à cette réforme, et nous exigeons le maintien et l'amélioration de notre système de retraite par répartition par annuités. C'est un objectif parfaitement réaliste, en modifiant la répartition des richesses et en changeant de politique économique.

L'intersyndicale porte des propositions pour améliorer les droits de toutes et tous dans le régime de retraite actuel. Elles s'appuient sur les cotisations sociales et les richesses créées par le travail.

- Augmenter les salaires dans le privé et les rémunérations dans le public.
- Mettre en œuvre immédiatement l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Développer l'emploi stable, mettre fin à la précarité particulièrement de la jeunesse et prendre en compte les années d'étude.
- Les plateformes numériques doivent être soumises à cotisation.
- Fin ou la compensation des exonérations patronales, la réorientation des crédits d'impôts aux entreprises vers le régime des retraites et l'élargissement de l'assiette de cotisations afin d'inclure tous les travailleur.euses dans le régime par répartition et d'éviter toute ouverture à la capitalisation.
- Il est indispensable de préserver les réserves de tous les régimes de retraite.
- La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale doit être une priorité avec l'instauration d'une contribution sociale pour la protection sociale sur les revenus du capital.



Pour une autre réforme des retraites